

Congrès UCR-CGT

Congrès UCR-CGT

La Rochelle-
12 au 16 avril 2010

La Rochelle- 12 au 16 avril 2010



Colette Gaspon USR 74



Le beau temps nous attendait à la Rochelle accompagné des sourires et de la bonne humeur des 80 bénévoles CGT venus accueillir les 275 délégués issus de toutes les régions de France. Hélas, les femmes étaient encore sous-représentées dans cette assemblée puisqu'elles n'étaient que 78. Messieurs, il faudra faire des efforts pour le prochain Congrès pour laisser plus de places aux dames. Mesdames, n'hésitez plus et venez!

Petite « photographie » des diverses composantes du Congrès:

- 158 USR.
- 111 UFR.
- 6 multipro
- 92 % de retraités, 4 % pré-retraités, 4 % d'actifs



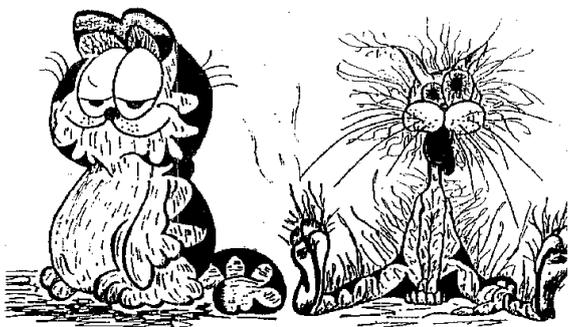
Age	
Moins 55 ans	8 %
Entre 56 et 60 ans	21 %
Entre 61 et 65 ans	43 %
Entre 66 et 70 ans	20 %
Plus de 70 ans	8 %

Privé	39 %
Public	61 %

Taux de cotisations	
Moins de 0.5 %	3 %
0.50 %	16 %
1% ou plus	30 %
Entre 0.50 et 1 %	51 %

Les délégués les plus âgés		
	Né(e) le :	À la CGT depuis le :
Femme	12/1932	1957
Homme	04/1929	1946

- 211 délégués participaient à leur premier Congrès.
- 53 % des délégués ont une retraite supérieure à 1 600 €, ce n'est pas représentatif de la réalité du terrain..
- Les délégués représentaient 231 604 voix.
- 13 délégués étaient mandatés par la CGT dans les CODERPA
- 76 noms étaient mis à disposition par USR ou UFR. Seulement 55 candidats seront retenus d'après des critères très précis: région, parité hommes-femmes, travail accompli dans les différents départements etc..... Il nous est signalé qu'un point d'étape sera fait à mi-mandat afin de « rectifier le tir » si besoin. 24 candidatures féminines sur 27 ont été retenues soit 43.63 % de la Commission exécutive (34.5 % au précédent mandat).
- Toutes les régions sont représentées.



**DÉPART DE
LA MAISON**

**DÉPART DU
BUREAU**

Le travail, ce n'est pas toujours la santé !

Avec:

J.Gierrez Del Pozo (Espagne), C.Navarro (secrétaire de la Mujer de CCOO Pensionistas (Espagne), Bruno Constantini (FERPA) Anne-Marie Meunier (Belgique) M. Stellon, Bagatin, Bottazzi, Melgari (Italie) J.F Naton, D. Lejeune (Inspecteur général des affaires Sanitaires et Sociales) M. Devact (CFDT), M. Charre (CRAM), M. Tripoguey et Clavelon (UNSA), la représentante FO à la FERPA.



Avant même que débute le 9ème Congrès de l'UCR CGT, un riche échange a eu lieu entre invités et congressistes sur la santé après la vie « active ». Françoise Lichière présente tout d'abord le thème abordé dans ce colloque organisé en partenariat avec Emergences : le bien vieillir et le bien travailler pour donner une dimension internationale à la réflexion et aux actions, développer une politique de prévention des maladies et risques professionnels face à une mondialisation de l'organisation du travail. Va-t-on encore vivre longtemps en bonne santé compte tenu de l'accès de plus en plus difficile aux soins et du désengagement progressif de la Sécu ? On assiste à une multiplication des facteurs de risque. 85 % des retraités pensent (et ils ont raison!) que le travail a influencé leur état de santé.

Les cancers professionnels sont sous-reconnus. 20 % des retraités pensent avoir été exposés aux risques. Pourtant, la reconnaissance d'une maladie professionnelle par la Sécu relève du « parcours du combattant »

La dimension internationale est nécessaire car en Europe, la réglementation s'est construite sur des pratiques et des situations diverses avec une constante: un patronat plus soucieux de ses intérêts que de ceux des salariés. Lorsque des législations existent, des employeurs ne respectent pas les procédures d'une part et d'autre part, les salariés ne connaissent pas leurs droits. Ces maladies professionnelles apparaissent souvent après le départ en retraite et quelquefois plusieurs années après..

Les organisations syndicales ont engagé avec les salariés des luttes pour limiter au maximum les nuisances du travail. C'est d'autant plus important de les amplifier que se développent les exigences en termes de productivité et de nouvelles technologies.

Il faut penser aussi à la pénibilité quelle qu'elle soit et pas seulement l'exposition à....

L'espérance de vie en bonne santé diffère suivant l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, le secteur d'activité, les conditions et la durée du travail. Les statistiques montrent que les ouvriers en fin de vie accusent 3 ans d'incapacité en moyenne.

2 sortes de préventions existent: la secondaire, c'est le dépistage des risques, souvent trop tard et la tertiaire (usure professionnelle). Pensons aussi aux catégories de sous traitants dont les maladies professionnelles sont rarement reconnues.

La CGT demande l'indépendance de la Médecine du Travail. Ce service doit être intégré dans la Prévention de la Sécurité Sociale. Il faut mettre en place un système pour collecter les données.



Le travailleur a souvent peu de choix : essayer de faire reconnaître la réalité de la Maladie professionnelle ou continuer à travailler malgré ses problèmes de santé.

Le suivi post professionnel est obligatoire pour rassurer les vieux travailleurs. La FERPA nous informe qu'en Europe, ***un travailleur meurt toutes les 3.5 minutes de maladie professionnelle.***

Il faut que salariés et retraités travaillent ensemble. La FERPA diffusera les résultats de cette étude de la CGT à laquelle ont souscrit les autres syndicats d'Italie, d'Espagne, de Belgique et d'ailleurs à leurs adhérents. Après, ce sera à La Confédération Européenne des Syndicats (CES) de s'engager.



Quelle place pour les retraités?

Dans la CGT?

Dans la société?



Françoise Vagner: rapport d'ouverture

274 délégués assistent à ce Congrès. Seules 6 organisations (2 UFR et 4 USR) en sont absentes .Françoise pense

particulièrement aux familles touchées par la terrible tempête pour la ville et la région.

Notre Congrès se situe à quelques encablures du 49ème Congrès de la CGT et nous sommes, bien entendu, partie prenante de ses débats et de ses décisions. L'objectif est de mettre les délégués en capacité de débattre, d'analyser, de définir notre orientation, de *prendre des décisions qui nous engageront tous et s'imposeront à tous*. Nos récentes actions du 24 février spécifique aux retraités et du 23 mars avec les salariés sur l'emploi, les salaires, la retraite ont été des succès avec des manifestations colorées, festives, innovantes.

Nous progressons sur la question de l'unité. De moins en moins de camarades considèrent que nous « allons y perdre notre âme ». De plus en plus de départements ont une pratique unitaire régulière. La division syndicale profite avant tout au MEDEF qui, lui, parle d'une seule voix, et au gouvernement.

Notre place dans la CGT a bien évolué. Le défi démographique auquel est soumise notre société a fait prendre conscience, au 49ème Congrès, de la place importante que prendront obligatoirement les retraités dans la CGT. Comment cette « population va-t-elle trouver les moyens, les lieux et les organisations (la CGT) pour que s'expriment les revendications en solidarité avec les autres générations. » Le syndiqué est un adhérent à part entière, revendicatif, efficace et utile.

4 générations se côtoient en masse dont une et demie en retraite, c'est inédit dans notre histoire.

Le rôle des retraités dans la société est un *choix de société et non pas un choix économique*. Comment garantir un bon niveau de retraite pour le futur quand le niveau actuel ne fait que baisser! Revenir comme le préconise la CGT à une revalorisation sur les salaires moyens et non sur l'indice des prix inverserait la tendance.

L'accroissement de l'espérance de vie en bonne santé justifie d'avoir, pour les retraités, un « projet de vie » après 60 ans. Cela doit contribuer au développement de l'économie et non pas au seul coût comme les politiques veulent nous le faire croire. Levons quelques tabous également, notamment sur la sécurité, essentielle pour les retraités. Il nous faut effectuer un travail commun avec les salariés sur la prévention et l'information sur les retraites en développant un suivi post-professionnel.

Ne faut-il pas construire un autre syndicalisme professionnel ET territorial? Pensons au syndicalisme dans les quartiers. Ce ne sont pas les structures qui posent problèmes mais les *manières de travailler, en duo et non pas en duel*. Il faut nous adapter aux besoins des retraités, ils doivent pouvoir choisir comment ils vont s'investir: dans les USR, dans les CODERPA, dans les CESR, dans les Communes, les Régions

Dans les débats, une exigence forte est apparue: un syndiqué salarié= un syndiqué retraité= une voix.

Les retraités adhérents à la CGT veulent agir au sein de la CGT et non pas à côté. La « continuité syndicale » est une belle expression dont on n'a pas encore trouvé le mode d'emploi. Et pourtant, comme elle contribuerait à la syndicalisation !

Certains pensent qu'il est nécessaire, dans le contexte actuel, d'avoir une revendication plus forte, plus radicale.

Pourquoi ne pas se rapprocher de certaines associations qui sont quelquefois sur les mêmes positions que la CGT.

Certains sont sceptiques sur l'affirmation que les retraités ont moins de besoins que les actifs. Les retraités ne sont-ils condamnés qu'à survivre? D'autres pensent avoir trouvé LA solution: militer intensément à l'USR pour ne pas « avoir vraiment besoin de loisirs »

L'Ain nous parle de son expérience sur « la territorialité ». Je vous en parlerai en détail dès que je recevrai les documents. J'ai témoigné sur l'intersyndicale de Haute-Savoie qui fonctionne depuis 3 ans avec des actions communes notamment sur la Santé.(Débats publics) nous allons débattre le 21 avril sur la réforme des retraites en essayant de trouver des convergences entre les 7 organisations syndicales.



Suite : Place des retraités

Présentation du rapport d'activité par Josiane Blanc (UCR) avec qui nous travaillons dans le collectif USR-CODERPA Rhône-Alpes

555 amendements ont été déposés .Bravo à la Commission qui, en direct, a su prendre en compte les amendements et satisfaire les congressistes.

Le préambule du document est soumis au vote indicatif à main levée:

199 pour- 60 abstentions-15 contre

Le rapport d'activité est soumis au vote à bulletin

231604 voix au Congrès.

228112 voix exprimées, 227 216 voix pour = 99.6 % contre : 896 = 0.4 %



Blanc haranguant les troupes

Josiane



Haute-Savoie, l'Ain, l'Ardèche, la Loire, le Rhône,..ensemble.

Le Rhône studieux



Huguette, l'ardéchoise



Souriez, vous êtes fichés!



Alain, l'isérois, fin oenologue

Le retraité dans la société: document d'orientation

« Nous voulons participer à construire une société inédite où vivront en harmonie 1/3 de jeunes, 1/3 d'actifs et 1/3 d'adultes en retraite. Nous voulons participer à construire une société où chacun, chacune pourra vivre pleinement ces 3 étapes de la vie. Etre vieux, c'est continuer tout simplement à vivre. C'est continuer à désirer et le désir n'a pas d'âge » nous dit Madeleine Morice à la tribune..

4 axes de travail:

Concevoir l'avenir, des défis majeurs.

Société du risque ou solidarité

Santé et économie

Cadre de vie pour tous les âges

La multiplication des risques est du pain béni pour les assureurs. Les besoins augmentent, les prestations baissent.

La solidarité devient de l'assistanat, le «chacun pour soi » veut ressembler à une évidence.

Le débat sur les complémentaires est reporté mais non annulé(trop d'avis divergents)

Une proposition est faite de mettre à disposition des usagers dans les hôpitaux un cahier de doléances.

Les carences de prise en charge par l'Etat des services d'aide à la personne sont palliées plus ou moins bien par les associations.

La vieillesse n'est pas une maladie. On peut vivre avec des maladies chroniques et être en forme. La France a pris du retard, l'approche de la Santé et de l'autonomie est très médicalisée. La médecine est curative, plus centrée sur les maladies que sur les malades. Il n'existe pas d'interaction entre le malade et son environnement.

« Investir dans la santé est efficace socialement et économiquement »

La loi et le système font des personnes âgées des sous-handicapées. Mais tout être humain, quelque soit son état, est dépendant des autres à des degrés divers.



L'image des retraités rhônalpins (au premier plan) donne une idée du dynamisme (et du bon coup de fourchette!) des adhérents CGT. Militer, ça donne la pêche!

Josiane Blanc de l'UCR, en charge de notre Région, nous donne notre feuille de route et notre stratégie d'action.



Nos copains de Savoie avec Robert et Evelyne, de la Fédération Santé à Lyon.

Formidable ces Congrès pour nouer des contacts, débattre de ce qui se fait dans nos Régions et pourquoi pas, reprendre à notre compte les bonnes idées!

Evolution du syndicalisme retraité



Hélène Salaün a introduit la seconde partie du document d'orientation.

Au moment où les salariés pensent enfin avoir trouvé une détente méritée, les moyens ne sont pas là pour le permettre. Si certains se posent la question, pourquoi se syndiquer à la retraite, ils peuvent se référer à la liste impressionnante des revendications posées par les retraités : comment se loger ou adapter son logement, comment accéder aux soins, lutter contre les inégalités, comment se cultiver, se former (pourquoi pas ?), bénéficier de services de proximité.....

Poser les revendications et en rester aux constatations ne suffit plus: il faut agir.

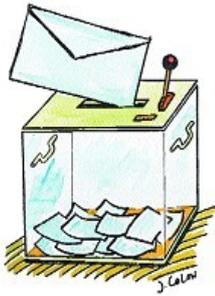
Jadis, le salarié n'avait souvent au long de sa vie professionnelle qu' un seul employeur. C'est de moins en moins le cas. Il nous faut donc penser « territoire » et fédérer avec des sujets récurrents comme la Santé, les Services Publics, la dépendance, les transports....

Pour être efficaces, investissons les lieux de décision: les communes, les Régions mais aussi les Coderpa. Dans ce cadre, le rôle de LSR trouve toute sa dimension.

L'UCR a pour mission de rassembler tous les retraités en étant au plus près de leurs revendications sans creuser le fossé entre générations.

Les retraités CGT, citoyens du monde, avec l'UCR doivent développer les relations dans le cadre européen et international. L'UCR compte contribuer au développement de la FERPA, avec la CES (Confédération Européenne des Syndicats), avec la CSI(internationale)...75 % des pays du monde n'ont pas de système de retraite. (à méditer pour garder notre système de protection sociale que Sarkozy « grignote » insidieusement, réforme après réforme, déremboursement après déremboursement..)

Vote du document d'orientation



Votants :231 604.

N'ont pas pris part au vote: 2 228

Abstentions :7 278

Exprimés : 222 098.

Pour : 219 440 (soit 98,8 %)

Contre : 2 657 (soit 1.2 %)

Des stands étaient à disposition des congressistes : livres, Mutuelles de France, LSR, produits régionaux, Vins... et bien sur, 2 bars car comme on le sait, il « fait soif » lorsqu'on cause beaucoup et les délégués ont débattu avec passion!



Colette avec les copains de son Union Fédérale des Organismes Sociaux dont un (en bleu) faisant partie des 80 bénévoles CGT en charge d'accueillir les congressistes. Nous les remercions encore pour leur gentillesse et leur serviabilité.

Un des bars, pris d'assaut par des délégués assoiffés!



Rapport financier



Maurice Lecomte, trésorier de l'UCR a présenté les budgets et le rapport financier pour les 3 années 2006,2007,2008.

La diffusion de Vie Nouvelle est en baisse et la syndicalisation ne se porte pas mieux.

Notre objectif de 200 000 adhérents n'est pas atteint puisque nous atteignons péniblement 104 188 syndiqués. 70% de nos adhérents appartiennent à 3 grosses fédérations.

La situation financière est saine mais les recettes baissent.

En mars 2008, Vie Nouvelle enregistrait 75 000 abonnés. En novembre 2009, nous en perdions 5 000 .En 2010, une petite embellie donne un peu d'espoir: 3 110 abonnements nouveaux..

Un débat animé s'engage avec la salle. Faut-il imposer la cotisation à 1 % ? Avis très partagés et argumentés de part et d'autre. N'opposons pas actifs et retraités. Tous les salariés cotisent-ils à hauteur de 1% ? On risque de voir dans une même fédération des retraités et des salariés qui ne cotiseraient pas au même taux!

.Attention aussi à garder nos adhérents qui risquent de partir si cette augmentation est mal comprise ou imposée.

Voici le texte amendé

« Le Congrès décide:

De proposer la cotisation syndicale à 1% sur l'ensemble des pensions perçues *en informant et en consultant les syndiqués* afin que ceux-ci décident. »

Maurice nous confirme qu'il est bien conscient que ce taux ne sera atteint que progressivement et certainement pas demain. Ce taux, s'il est appliqué, devra avoir l'approbation totale des syndiqués.

Quant à l'amendement proposé par nos camarades cheminots 74 *sur les structures*, il n'a pas été pris en compte lors de ce Congrès mais a « interpellé » la Commission exécutive qui promet de débattre sur ce sujet important.

Vote du rapport financier:

Votants: 231 604 Nuls: 3 940 Abstentions: 106 Exprimés: 227 558

POUR: 226 157 = 99.4 %

CONTRE: 1 401 = 0.6 %





Habitat et urbanisme:

Un défi pour le syndicalisme

Avec:

James Bontemps (Concepteur-partenaire espace ST Appolinaire) Françoise-Hélène Jorda (architecte-urbaniste spécialisée en développement durable) Bernard Ennuyer (sociologue) Geneviève Laroque (Présidente de la Fédération Française de Gérontologie) Didier Gil (agrégé de philosophie)

Adapter l'habitat aux évolutions démographiques est un véritable défi. « Construire une ville pour tous les âges et pour tous les milieux sociaux, c'est à la fois un enjeu d'avenir et une gageure. »

Les nouveaux projets urbains ne représentent qu'1%, les projets en cours 4 %, le reste soit 95 %, c'est de l'existant qu'il faut adapter ou améliorer. Il faut des espaces verts, nous dit l'architecte, des pièces qui ne soient pas « dédiées », c'est-à-dire figées dans une seule activité. Par exemple, en Autriche, la cuisine est petite mais il y a une buanderie commune, les chambres d'amis sont « collectives »: chacun peut s'en servir selon ses besoins. Les espaces sont mutualisés. Question: *les français sont-ils prêts à partager?* Quelles contraintes peut-on accepter? Mme Laroque est d'accord pour des équipements collectifs mais « on n'est pas prêt à laver ses petites culottes dans la même machine à laver que la voisine. C'est idiot mais c'est culturel »

B. Ennuyer pense que les lieux de vie sont actuellement régis par des critères économiques et non sociétaux, les problèmes sont accrus.

Didier Gil parle du « temps de vieillir ». Les lieux de vie doivent s'adapter pour bien vieillir en restant autonome et en conquérant plus d'autonomie. Vieillir et vivre vraiment, ce n'est pas uniquement l'âge qui précède la mort. Il faut inventer des lieux polyvalents pour apprendre à vivre ensemble.

Le maintien à domicile? Pourquoi pas à condition que l'on en ait envie. Mme Laroque n'aime pas ce mot « maintien à domicile », maintien lui suggérant une notion de contrainte.....ou de prison!

Les logements sociaux doivent être pensés et réfléchis pour plusieurs décennies. Pourquoi pas modulables, évolutifs pour tous les âges? Les services publics de proximité sont indispensables.

Le projet pilote de Saint-Appolinaire(7 000 habitants) près de Dijon nous est présenté. Ce projet inter-générationnel est mené depuis 2002. Sur un hectare de terrain, un ensemble immobilier a été construit offrant des appartements en location à des jeunes couples avec enfants ou non, et à des personnes de plus de 50ans. Le complexe comporte des équipements collectifs pour tous, une école, un restaurant scolaire qui sert tous les mercredis des repas aux personnes âgées, une ludothèque et de nombreuses salles de convivialité. On y trouve aussi des domiciles collectifs dédiés aux personnes fragilisées accompagnées 24h/24h. Les habitants signent une charte « Bonjour Voisin » à leur arrivée avec des règles de vie commune à respecter. Une coordinatrice est mise à disposition pour encourager les échanges.

La CGT doit être partie prenante dans le dossier essentiel du logement: elle doit participer aux structures de dialogue social dans les territoires et y porter ses revendications.



Le dialogue est facilité autour d'une bonne bouteille, n'est-ce pas, l'Ain ?

Rhône-Alpes peaufine la future stratégie des luttes à venir!





Le syndicalisme retraité et son évolution.

Quelle place pour l'UCK ?

C'est une nécessité de faire l'unité syndicale en restant fidèle aux valeurs de la CGT.

C'est vital de stopper nos pertes de syndiqués quand ils quittent l'entreprise.

Nous avons beaucoup de mal à enclencher une dynamique de continuité syndicale. Pour cela, décidons de plans de travail, organisons des rencontres fréquentes et régulières entre USR, UD, UL, inscrivons ces rencontres dans la durée.

Avons-nous les structures pour accueillir les nouveaux



retraités? Globalement, non.. Il nous faut rompre l'isolement suite à la coupure avec le monde du travail. N'ayons pas de préjugés envers les associations quelquefois proches de nos revendications. Comment construire des actions avec elles pour revendiquer? Les marchés sont un lieu idéal de rencontres pour distribuer des tracts et faire connaître la CGT.

Bernard Thibault a suivi nos travaux jeudi toute la journée. Arrivé la veille à La Rochelle, il a même assisté à notre soirée de gala jeudi et n'est reparti que vendredi matin. Merci Bernard!

Chaque adhérent CGT, actif ou retraité doit compter pour un, nous annonce-t-il d'emblée. C'est au quotidien que cela devrait être et cela ne dépend pas du niveau des cotisations. On ne peut faire l'impasse des revendications des retraités dans un pays où un tiers de la population va avoir plus de 60 ans dans les années à venir.

La CGT est porteuse de l'unité syndicale, c'est une bonne stratégie.

Mais les forces pour atteindre nos objectifs ne sont pas suffisantes..Les débats existent depuis fort longtemps sur la continuité syndicale. On arrive à se parler entre actifs et retraités (*encore heureux!*) mais nous n'arrivons pas à inverser la tendance: les retraités prennent de la distance avec la CGT à la retraite. Sur 80 départs de syndiqués salariés, la CGT retraités en récupère 20. C'est trop peu!

La Confédération a mis en place une Commission sur ce sujet. C'est la CGT qui doit s'adapter et non le syndiqué! L'ensemble des structures doit participer à cette continuité.

Il n'existe aucune uniformité des réponses aux besoins.

Quel secteur professionnel pour la retraite le salarié va intégrer si, au cours de son parcours professionnel, il rencontre plusieurs employeurs comme c'est déjà le cas actuellement? Le profil professionnel va beaucoup évoluer.

La CGT a rencontré le ministre Woerth, « un intermédiaire gouvernemental » pour une procédure et un calendrier. Une nouvelle loi sur la réforme des retraites sera présentée en septembre ou octobre 2010, devant le Parlement. Le 20 juin seront présentés les grands axes de cette réforme avec déjà de fortes probabilités du désaccord des salariés sur les pistes évoquées: les positions du Medef sont susceptibles d'être prises en compte par le gouvernement. Le gouvernement refuse un vrai débat démocratique.



Hier , le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) a rendu son rapport.C'est bien de faire un rapport car « si on veut assurer la pérennité du système, il faut anticiper » Mais chacun y pioche ce qu'il veut. On veut faire peur à la population: on parle de 2600 milliards € nécessaires d'ici 2050 pour financer les retraites, notre système est mort..on oublie de dire, dans le même temps que cela ne représente que 2 % des 120 000 milliards€ de richesses que produira le pays.

Le rapport est donc à prendre avec mesure.

Le gouvernement se garde bien de dire que la conséquence de la crise , c'est 680 000 emplois perdus, c'est 600 milliards€ dans les Caisses en moins. Les salariés ne sont pas responsables.

D'après le gouvernement, la réforme se fera à base financière constante. « Si on suit ce raisonnement, et si on ne baisse pas le niveau des retraites, il faut dire aux actifs qu'ils ne pourront partir à la retraite

qu' à 72 ans » alors que les salariés ont de plus en plus de mal à trouver un travail après...45 ans!

La France comme les autres pays est sous pression d'agences de notation européennes: ce sont des milices de défense du Capital (les mêmes qui ont noté avant la crise avec le succès que l'on sait) en fonction des choix politiques et économiques des gouvernements. Elles peuvent « déclasser » un pays qui doit ainsi emprunter à un taux plus cher et donner des gages en matière de restriction des dépenses publiques.

Sarko va essayer de faire croire aux retraités qu'ils ne sont pas concernés. Les actifs cotisent pour ceux qui sont à la retraite aujourd'hui. Si les jeunes ne sont pas convaincus d'avoir une retraite demain (et le gouvernement et les médias se donnent du mal pour leur faire « avaler » cet axiome), ils se tourneraient vers d'autres systèmes et n'accepteraient plus de cotiser pour les retraités du moment.

Vote des statuts

Votants: 231 604

N'ont pas pris part au vote: 6 336

Abstentions :6 293

Pour :207 926 (89.8 %)

Contre : 11 049

Les modifications statutaires, qui doivent obtenir les deux tiers des voix ont été adoptées

Candidatures à la Commission exécutive de l'UCR

.Les 55 candidats retenus l'ont été à partir de critères très précis: parité hommes, femmes, âge, dynamisme et actions dans les départements ou régions.. 6 candidats Rhône-Alpes ont été choisis..

Evidemment, certains ont été déçus!

Je suis élue pour représenter les retraités de Haute-Savoie dans cette Assemblée et j'aurai à coeur de remplir ce mandat en essayant de me montrer digne de la confiance accordée par l'USR.

Un point d'étape sera fait à mi-mandat. Les femmes représentent 43.63 % des élus en 2010 contre 34.5 % au dernier mandat. Ce n'est pas mal pour un pays où les hommes rechignent à laisser leur place et où les femmes n'osent pas!

Conclusions

C'était mon 2ème Congrès UCR. Je l'ai apprécié autant sinon plus que celui de Dijon.

J'ai aimé :

- La convivialité et l'accueil chaleureux réservé aux congressistes.
- L'originalité des thèmes abordés, notamment le suivi post-professionnel avec l'intervention de partenaires européens, et celui de « urbanisme et habitat »
- La grande qualité des intervenants aussi bien l'UCR que les autres « extérieurs »
- La richesse des débats avec des propositions innovantes

J'ai moins aimé :

- L'indiscipline de certains délégués.
- L'organisation des votes secrets

RESULTATS GLOBAUX: TRES POSITIFS . *Merci aux organisateurs.*

